ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équilibre budgétaire

Question écrite n° 56978

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les conclusions du rapport de MM. Malvy et Lambert intitulé « Pour un redressement des finances publiques fondé sur la confiance mutuelle et l'engagement de chacun ». Ce rapport remis au Président de la République dans le cadre de la démarche de modernisation de l'action publique relève un nombre élevé de collectivités territoriales en France par rapports à nos voisins européens et déplore une véritable imbrication des compétences et des financements entre l'État, les administrations de sécurité sociale et les collectivités territoriales. Les auteurs du rapport estiment nécessaire au regard de la dégradation globale des administrations publiques de responsabiliser les acteurs et de fixer une trajectoire simple et intelligible des finances publiques. Dans cette perspective la signature entre les régions, départements et principales agglomérations et l'État d'un pacte volontaire individualisés leur semble indispensable. Selon les auteurs de ce rapport, ce pacte de devrait être assortis de mécanismes d'incitations financières pour les deux parties. Ils proposent notamment que ce pacte précise les compensations des décisions de l'État impactant sans accord préalable les finances des collectivités. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56978
Rubrique : Finances publiques
Ministère interrogé : Finances et comptes publics
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2014, page 4648
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)